

Communication à caractère promotionnel

PHOENIX MÉMOIRE DÉGRESSIF STMICROELECTRONICS OCTOBRE 2026

- **Titre de créance de droit allemand présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance (ci-après « le produit » ou « le titre de créance »).**
- **Produit de placement risqué alternatif à un investissement dynamique risqué de type « actions ».**
- Émetteur : UBS AG, London Branch⁽¹⁾⁽²⁾.
- L'investisseur supporte le risque de défaut de paiement, de faillite ou de mise en résolution de l'Émetteur.
- Durée d'investissement conseillée : 6 ans (en l'absence de remboursement anticipé automatique).
- L'investisseur supporte un risque de perte en capital non mesurable a priori en cas de revente du titre en cours de vie alors que les conditions de remboursement anticipé automatique ne sont pas réunies.
- Éligibilité : compte titres (cercle restreint d'investisseurs) et contrats d'assurance-vie ou de capitalisation⁽³⁾
- Période de commercialisation : du 6 juillet 2026 au 30 octobre 2026 (pouvant être clôturée à tout moment sans préavis).
- Sous-jacent : action STMicroelectronics NV, ci-après l'« Action ».
- Code ISIN : DE000WA58NR4
- Cotation : marché officiel de la Bourse de Luxembourg (marché réglementé).



Ce document à caractère promotionnel s'adresse à des investisseurs situés en France.

⁽¹⁾ Notations en vigueur au 24 juin 2026 : A+ (Standard & Poor's) / Aa2 (Moody's) / AA (Fitch). Ces notations peuvent être révisées à tout moment et ne sont pas une garantie de la solvabilité de l'Émetteur. Elles ne peuvent constituer un argument de souscription au produit. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment. Plus d'informations à retrouver sur le site web : www.ubs.com/global/en.html.

⁽²⁾ L'entité UBS AG est basée à Zurich et à Bâle, en Suisse.

⁽³⁾ Dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, l'entreprise d'assurance ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte pourra varier en fonction des conditions de marché à la hausse ou à la baisse. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part et l'Émetteur d'autre part sont des entités juridiques indépendantes. L'Émetteur ne s'engage pas sur l'éligibilité des titres dans les contrats d'assurance-vie ou de capitalisation. La détermination de cette éligibilité est du ressort de l'assureur. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

Objectifs d'investissement

« Phoenix Mémoire Dégressif STMicroelectronics Octobre 2026 », titre de créance présentant un **risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance**, présente les caractéristiques suivantes :

- La performance du produit dépend de l'évolution de l'action STMicroelectronics NV - dividendes non réinvestis (code ISIN : NL0000226223).
- En cours de vie :
 - Chaque trimestre, à partir du trimestre 1, le versement d'un coupon conditionnel de 2,75 %⁽¹⁾ dès lors que l'Action ne clôture pas en baisse de plus de 30 % par rapport à son cours initial à une Date de Constatation des Coupons Conditionnels⁽²⁾.
 - Chaque trimestre, une possibilité de récupérer les coupons non versés les trimestres précédents dès lors que l'Action ne clôture pas en baisse de plus de 30 % par rapport à son cours initial à une Date de Constatation des Coupons Conditionnels⁽²⁾.
 - Chaque trimestre, à partir du trimestre 4, un remboursement anticipé automatique possible de l'intégralité du capital dès lors que le cours de clôture de l'Action est supérieur ou égal à la Barrière de Remboursement Anticipé Automatique⁽³⁾ à une Date de Constatation de Remboursement Anticipé Automatique⁽²⁾ (soit un taux de rendement annuel net maximum de 10,29 %⁽⁴⁾).
- À la Date d'Échéance⁽²⁾ :
 - Le versement d'un coupon conditionnel de 2,75 %⁽¹⁾ ainsi que les coupons conditionnels éventuellement non versés les trimestres précédents, dès lors que l'Action ne clôture pas en baisse de plus de 30 % par rapport à son cours initial à la dernière Date de Constatation des Coupons Conditionnels⁽²⁾.
 - Un remboursement de l'intégralité du capital⁽¹⁾, dès lors que l'Action ne clôture pas en baisse de plus de 60 % par rapport à son cours initial à la Date de Constatation Finale⁽²⁾ (soit un taux de rendement annuel net maximum de 10,28 %⁽⁴⁾).
 - **Une perte partielle ou totale en capital égale à la baisse finale de l'Action**, dès lors que celle-ci clôture en baisse de plus de 60 % par rapport à son cours initial à la Date de Constatation Finale⁽²⁾ (soit un taux de rendement annuel net maximum de -0,24 %⁽⁴⁾).

« Phoenix Mémoire Dégressif STMicroelectronics Octobre 2026 » est un instrument de diversification d'une durée de vie maximale de 6 ans, ne pouvant constituer l'intégralité d'un portefeuille d'investissement. Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre. Il n'est fortement recommandé d'investir dans ce produit que si vous avez l'intention de le conserver jusqu'à son échéance prévue.

À noter :

Les gains ou les pertes ainsi que les taux de rendement présentés dans le présent document ne correspondent pas nécessairement à ceux effectivement perçus par l'investisseur. En effet :

- Le terme « capital » désigne la valeur nominale du produit, soit 1 000 €. Tous les montants de remboursement sont exprimés en fonction de cette valeur nominale hors frais, commissions et/ou prélèvements sociaux et fiscaux applicables au cadre d'investissement (frais sur versement ou frais d'arbitrage, frais de gestion éventuels dans le cadre des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation et droits de garde dans le cadre d'un investissement en compte titres).
- Les montants de remboursement présentés ne sont valables qu'en cas de remboursement anticipé automatique, aux Dates de Paiement des Coupons Conditionnels⁽²⁾ ou à la Date d'Échéance⁽²⁾. En cas de revente du titre en cours de vie du produit, le prix de revente ne peut être garanti et dépend des conditions de marché en vigueur.
- Les taux de rendement annuel présentés sont nets des frais de gestion dans le cadre des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation et de droits de garde dans le cadre d'un investissement en compte titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droits de garde de 1 % annuel). Ils sont calculés hors frais (par exemple frais d'entrée/d'arbitrage, etc.), hors prélèvements sociaux et fiscaux. Ils sont calculés à partir de la Date de Constatation Initiale⁽²⁾ jusqu'à la Date de Remboursement Anticipé Automatique⁽²⁾ ou d'Échéance⁽²⁾ selon les scénarios.
- L'investisseur supporte le risque de défaut de paiement, de faillite ou de mise en résolution de l'Émetteur.

⁽¹⁾ Hors frais, commissions et fiscalité liés au cadre d'investissement.

⁽²⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques du produit en page 9 pour le détail des dates.

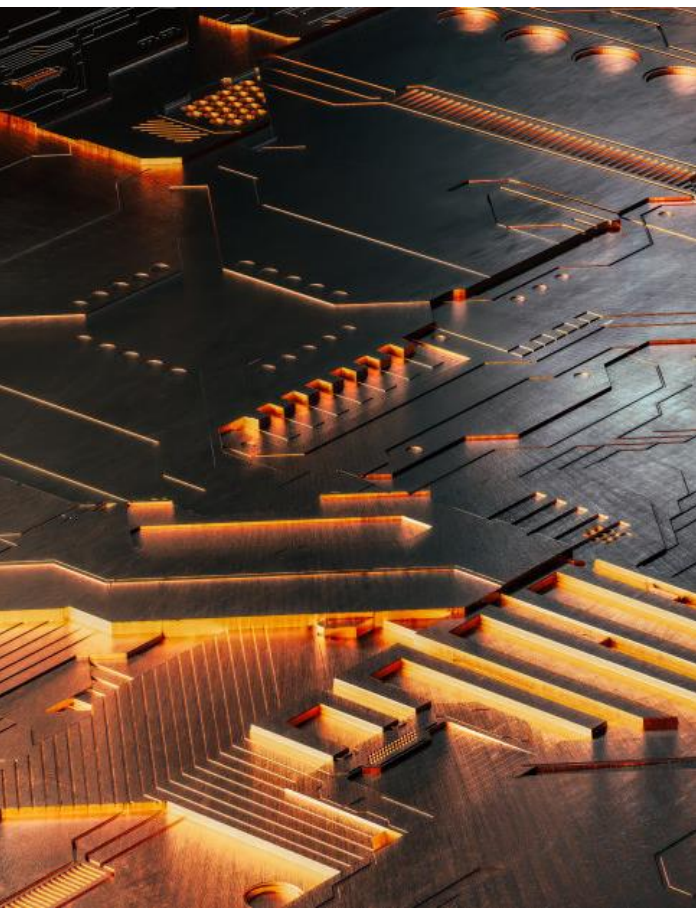
⁽³⁾ La Barrière de Remboursement Anticipé Automatique est fixée à 95 % du cours initial de l'Action au trimestre 4 puis est abaissée de 1 % chaque trimestre pour atteindre 76 % du cours initial de l'Action au trimestre 23. Voir page 4 pour plus d'informations.

⁽⁴⁾ Taux de rendement annuel net de frais de gestion ou de droits de garde (en prenant une hypothèse de taux de 1 % annuel) calculé depuis la Date de Constatation Initiale⁽²⁾ jusqu'à la Date de Remboursement Anticipé Automatique⁽²⁾ ou d'Échéance⁽²⁾ selon les scénarios.

Avantages / Inconvénients

AVANTAGES

- Le versement d'un coupon conditionnel de 2,75 %⁽¹⁾ si l'Action ne clôture pas en baisse de plus de 30 % par rapport à son cours initial à l'une des Dates de Constatation des Coupons Conditionnels⁽²⁾.
- Effet mémoire : la possibilité de récupérer les coupons conditionnels éventuellement manqués les trimestres précédents dès lors qu'un coupon est versé à une Date de Paiement des Coupons Conditionnels⁽²⁾.
- Un remboursement anticipé automatique de l'intégralité du capital⁽¹⁾ possible chaque trimestre, à partir du trimestre 4, si le cours de clôture de l'Action est supérieur ou égal à la Barrière de Remboursement Anticipé Automatique⁽³⁾ à l'une des Dates de Constatation de Remboursement Anticipé Automatique⁽²⁾.
- Un remboursement conditionnel de l'intégralité du capital⁽¹⁾ à la Date d'Échéance⁽²⁾, si l'Action ne clôture pas en baisse de plus de 60 % par rapport à son cours initial à la Date de Constatation Finale⁽²⁾.



INCONVÉNIENTS

- Le produit présente un **risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance**. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant du capital initialement investi. Dans le pire scénario, l'investisseur peut perdre la totalité du capital investi.
 - **En cours de vie** : en cas de revente des titres de créance avant la Date d'Échéance⁽²⁾ alors que les conditions de remboursement anticipé automatique ne sont pas réunies, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des paramètres de marché du jour. **La perte en capital peut être partielle ou totale.**
 - **À l'échéance⁽²⁾** : un risque de perte partielle ou totale en capital si l'Action clôture en baisse de plus de 60 % par rapport à son cours initial à la Date de Constatation Finale⁽²⁾.
- L'investisseur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'Action du fait du mécanisme de plafonnement des coupons (fixé à 2,75 %⁽¹⁾ par trimestre, soit 11 %⁽¹⁾ par an).
- Les montants investis ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.
- Le rendement du produit à l'échéance est très sensible à une faible variation de l'Action autour des seuils de perte en capital (soit 40 % de son cours initial) et de versement des coupons conditionnels (soit 70 % de son cours initial).
- Les avantages du produit ne profitent qu'aux seuls investisseurs ayant investi avant le 30 octobre 2026 et conservant le support jusqu'à son échéance effective.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut varier de 1 an à 6 ans.
- L'investisseur est exposé à une dégradation de la qualité de crédit de l'Émetteur UBS AG (Notations : A+ (Standard & Poor's) / Aa2 (Moody's) / AA (Fitch) au 24 juin 2026) agissant par l'intermédiaire de sa succursale à Londres (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) et supporte également un risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution de celui-ci (qui induit un risque sur le remboursement).
- L'investisseur est exposé à l'action STMicroelectronics NV et ne bénéficie pas des dividendes détachés par l'Action.
- Le rendement réel du produit est réduit par l'inflation. Plus le niveau de l'inflation est élevé, plus le rendement réel du produit en sera négativement impacté.

⁽¹⁾ Hors frais, commissions et fiscalité liés au cadre d'investissement.

⁽²⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques du produit en page 9 pour le détail des dates.

⁽³⁾ La Barrière de Remboursement Anticipé Automatique est fixée à 95 % du cours initial de l'Action au trimestre 4 puis est abaissée de 1 % chaque trimestre pour atteindre 76 % du cours initial de l'Action au trimestre 23. Voir page 4 pour plus d'informations.

Mécanisme du produit

DÉTERMINATION DU COURS INITIAL

Le cours initial correspond au cours de clôture de l'action STMicroelectronics NV observé le 30 octobre 2026.

MÉCANISME DE VERSEMENT DES COUPONS CONDITIONNELS (TRIMESTRES 1 À 24)

- Si, à l'une des Dates de Constatation des Coupons Conditionnels⁽¹⁾, l'Action ne clôture pas en baisse de plus de 30 % par rapport à son cours initial, l'investisseur reçoit, à la Date de Paiement des Coupons Conditionnels⁽¹⁾ correspondante :

Un coupon conditionnel de 2,75 %⁽²⁾
au titre du trimestre écoulé



L'ensemble des coupons conditionnels
de 2,75 %⁽²⁾ éventuellement manqués
les trimestres précédents

- Sinon, si l'Action clôture en baisse de plus de 30 % par rapport à son cours initial :

Aucun coupon n'est versé au titre du trimestre écoulé

Il est à noter qu'aucun coupon ne sera versé après le remboursement anticipé automatique du produit.

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ AUTOMATIQUE (TRIMESTRES 4 À 23)

La Barrière de Remboursement Anticipé Automatique est fixée à 95 % du cours initial de l'Action au trimestre 4 puis est abaissée de 1 % chaque trimestre pour atteindre 76 % du cours initial de l'Action au trimestre 23.

Trimestre	Trimestre 4	Trimestre 5	Trimestre 6	...	Trimestre 21	Trimestre 22	Trimestre 23
Barrière de Remboursement Anticipé Automatique	95 %	94 %	93 %	...	78 %	77 %	76 %

- Si, à l'une des Dates de Constatation de Remboursement Anticipé Automatique⁽¹⁾, le cours de clôture de l'Action est supérieur ou égal à la Barrière de Remboursement Anticipé Automatique correspondante, l'investisseur reçoit, à la Date de Remboursement Anticipé Automatique⁽¹⁾ correspondante :

L'intégralité du capital⁽²⁾

Soit un taux de rendement annuel net⁽³⁾ maximum de 10,29 %.

Le produit prend alors automatiquement fin par anticipation.

- Sinon, le produit continue.

⁽¹⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques du produit en page 9 pour le détail des dates.

⁽²⁾ Hors frais, commissions et fiscalité liés au cadre d'investissement.

⁽³⁾ Taux de rendement annuel net de frais de gestion ou de droits de garde (en prenant une hypothèse de taux de 1 % annuel) calculé depuis la Date de Constatation Initiale⁽¹⁾ jusqu'à la Date de Remboursement Anticipé Automatique⁽¹⁾ ou d'Échéance⁽¹⁾ selon les scénarios.

Mécanisme du produit

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE (TRIMESTRE 24)

Dans le cas où le produit n'a pas été remboursé par anticipation, on observe une dernière fois, à la Date de Constatation Finale⁽¹⁾, le cours de clôture de l'Action et on le compare à son cours initial :

- Si, à cette date, l'Action ne clôture pas en baisse de plus de 60 % par rapport à son cours initial, l'investisseur reçoit, à la Date d'Échéance⁽¹⁾ :

L'intégralité du capital⁽²⁾

En plus du coupon conditionnel éventuellement versé au titre du trimestre écoulé et des coupons conditionnels éventuellement manqués les trimestres précédents.

Soit un taux de rendement annuel net⁽³⁾ maximum de 10,28 %.

- Sinon, l'Action clôture en baisse de plus de 60 % par rapport à son cours initial, l'investisseur reçoit, à la Date d'Échéance⁽¹⁾ :

Le capital⁽²⁾ diminué de la baisse de l'Action

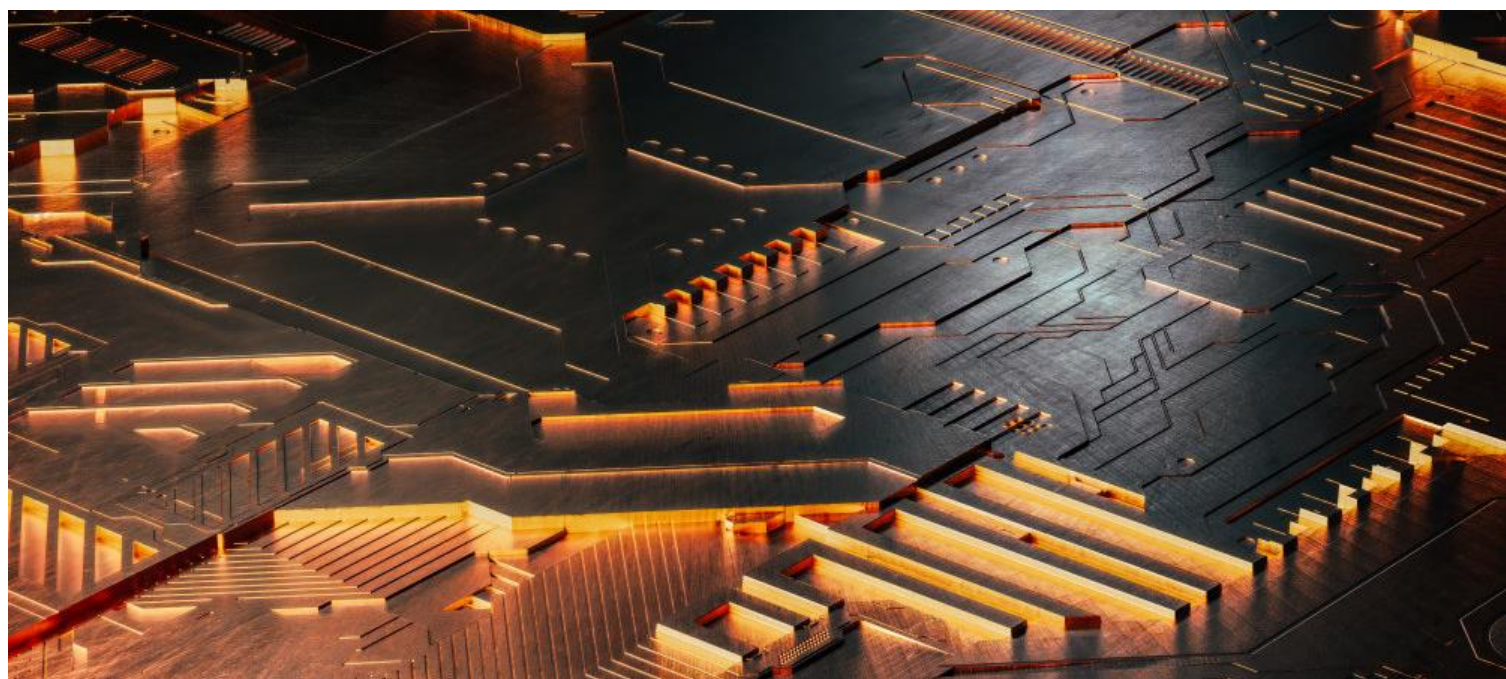
Soit un taux de rendement annuel net⁽³⁾ inférieur à -0,24 %.

L'investisseur subit donc une perte en capital correspondant à la baisse finale de l'Action.

⁽¹⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques du produit en page 9 pour le détail des dates.

⁽²⁾ Hors frais, commissions et fiscalité liés au cadre d'investissement.

⁽³⁾ Taux de rendement annuel net de frais de gestion ou de droits de garde (en prenant une hypothèse de taux de 1 % annuel) calculé depuis la Date de Constatation Initiale⁽¹⁾ jusqu'à la Date de Remboursement Anticipé Automatique⁽¹⁾ ou d'Échéance⁽¹⁾ selon les scénarios.

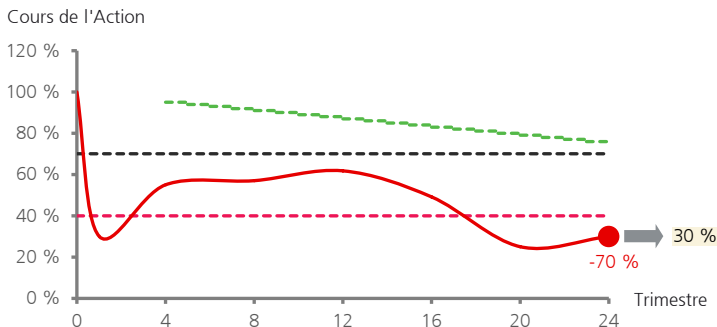


Illustrations

Ces illustrations ont été réalisées de bonne foi à titre d'information uniquement. Elles ne préjugent en rien de l'évolution future de l'Action et du produit.

- Évolution du cours de l'action STMicroelectronics NV
- Seuil de versement du coupon conditionnel (70 % de son cours initial)
- - - Seuil de perte en capital à l'échéance (40 % de son cours initial)
- Barrière de Remboursement Anticipé Automatique⁽¹⁾ et de remboursement automatique avec gain à l'échéance
- Pourcentage du capital remboursé
- Versement d'un coupon conditionnel de 2,75 %⁽²⁾

SCÉNARIO DÉFAVORABLE : BAISSSE DE L'ACTION À LA DATE DE CONSTATATION FINALE⁽³⁾ (MARCHÉ FORTEMENT BAISSIER)



Source : UBS

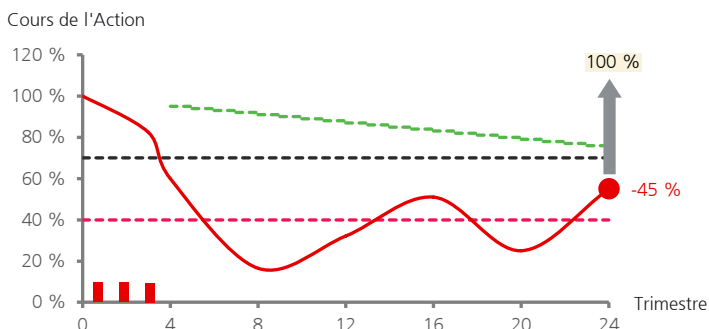
- **Trimestres 1 à 3** : à chaque Date de Constatation des Coupons Conditionnels⁽³⁾, l'Action clôture en dessous du seuil de versement du coupon conditionnel. Aucun coupon n'est versé et le produit continue.
- **Trimestres 4 à 23** : à chaque Date de Constatation des Coupons Conditionnels⁽³⁾ et de Remboursement Anticipé Automatique⁽³⁾, l'Action clôture en baisse de plus de 30 % par rapport à son cours initial. Aucun coupon n'est versé et le produit continue.
- **Trimestre 24** : à la Date de Constatation Finale⁽³⁾, l'Action clôture en baisse de 70 % par rapport à son cours initial, en dessous du seuil de perte en capital à l'échéance.

Montant remboursé : intégralité du capital - 70 % = 30 % du capital⁽²⁾

soit un taux de rendement annuel net⁽⁴⁾ de -18,92 %

Dans le cas le plus défavorable où l'Action clôturerait en baisse de plus de 30 % par rapport à son cours initial à toutes les Dates de Constatation des Coupons Conditionnels⁽³⁾ et de Remboursement Anticipé Automatique⁽³⁾ et céderait l'intégralité de sa valeur à la Date de Constatation Finale⁽³⁾, **la somme restituée à l'échéance serait nulle et la perte en capital totale.**

SCÉNARIO INTERMÉDIAIRE : BAISSSE DE L'ACTION À LA DATE DE CONSTATATION FINALE⁽³⁾ (MARCHÉ BAISSIER)



Source : UBS

- **Trimestres 1 à 3** : à chaque Date de Constatation des Coupons Conditionnels⁽³⁾, l'Action clôture au-dessus du seuil de versement du coupon conditionnel. Un coupon de 2,75 %⁽²⁾ est versé au titre de chacun des trimestres écoulés et le produit continue.
- **Trimestres 4 à 23** : à chaque Date de Constatation des Coupons Conditionnels⁽³⁾ et de Remboursement Anticipé Automatique⁽³⁾, l'Action clôture en baisse de plus de 30 % par rapport à son cours initial. Aucun coupon n'est versé et le produit continue.
- **Trimestre 24** : à la Date de Constatation Finale⁽³⁾, l'Action clôture en baisse de 45 % par rapport à son cours initial, au-dessus du seuil de perte en capital à l'échéance mais en dessous du seuil de versement du coupon conditionnel.

Montant remboursé : intégralité du capital⁽²⁾

soit un taux de rendement annuel net⁽⁴⁾ de 0,41 % (supérieur à celui de l'Action, égal à -10,34 %⁽⁴⁾)

SCÉNARIO FAVORABLE AVEC MISE EN ÉVIDENCE DU PLAFONNEMENT DES COUPONS (MARCHÉ HAUSSIER)



Source : UBS

- **Trimestres 1 à 3** : à chaque Date de Constatation des Coupons Conditionnels⁽³⁾, l'Action clôture au-dessus du seuil de versement du coupon conditionnel. Un coupon de 2,75 %⁽²⁾ est versé au titre de chacun des trimestres écoulés et le produit continue.
- **Trimestre 4** : à la 1^{ère} Date de Constatation de Remboursement Anticipé Automatique⁽³⁾, l'Action clôture en hausse de 30 % par rapport à son cours initial, au-dessus de la Barrière de Remboursement Anticipé Automatique⁽¹⁾ correspondante. Le produit prend automatiquement fin par anticipation.

Montant remboursé : intégralité du capital⁽²⁾ + un coupon de 2,75 %⁽²⁾ = 102,75 % du capital⁽²⁾

soit un taux de rendement annuel net⁽⁴⁾ de 10,05 % (inférieur à celui de l'Action, égal à 27,89 %⁽⁴⁾, du fait du **plafonnement des coupons**)

⁽¹⁾ La Barrière de Remboursement Anticipé Automatique est fixée à 95 % du cours initial de l'Action au trimestre 4 puis est abaissée de 1 % chaque trimestre pour atteindre 76 % du cours initial de l'Action au trimestre 23. Voir page 4 pour plus d'informations.

⁽²⁾ Hors frais, commissions et fiscalité liés au cadre d'investissement.

⁽³⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques du produit en page 9 pour le détail des dates.

⁽⁴⁾ Taux de rendement annuel net de frais de gestion ou de droits de garde (en prenant une hypothèse de taux de 1 % annuel) calculé depuis la Date de Constatation Initiale⁽³⁾ jusqu'à la Date de Remboursement Anticipé Automatique⁽³⁾ ou d'Échéance⁽³⁾ selon les scénarios.

Présentation du sous-jacent

Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et sont susceptibles de varier. Les données relatives aux performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Zoom sur l'action STMicroelectronics NV - dividendes non réinvestis (code ISIN : NL0000226223)

STMicroelectronics N.V. est une entreprise spécialisée dans la conception, le développement, la fabrication et la commercialisation de semi-conducteurs. Elle fournit des composants électroniques destinés à de nombreux secteurs, notamment l'automobile, l'industrie, les télécommunications, l'électronique grand public et les objets connectés. La société développe des microcontrôleurs, des capteurs, des circuits de gestion de l'alimentation, des composants analogiques et de puissance, ainsi que des solutions de connectivité. Parmi ses produits phares figurent les microcontrôleurs STM32, les capteurs MEMS, les composants en carbure de silicium (SiC) pour les véhicules électriques, les circuits de gestion de l'énergie et les solutions destinées à l'automatisation industrielle et à l'Internet des objets (IoT).

Pour plus d'informations sur l'action STMicroelectronics NV, veuillez consulter le site :

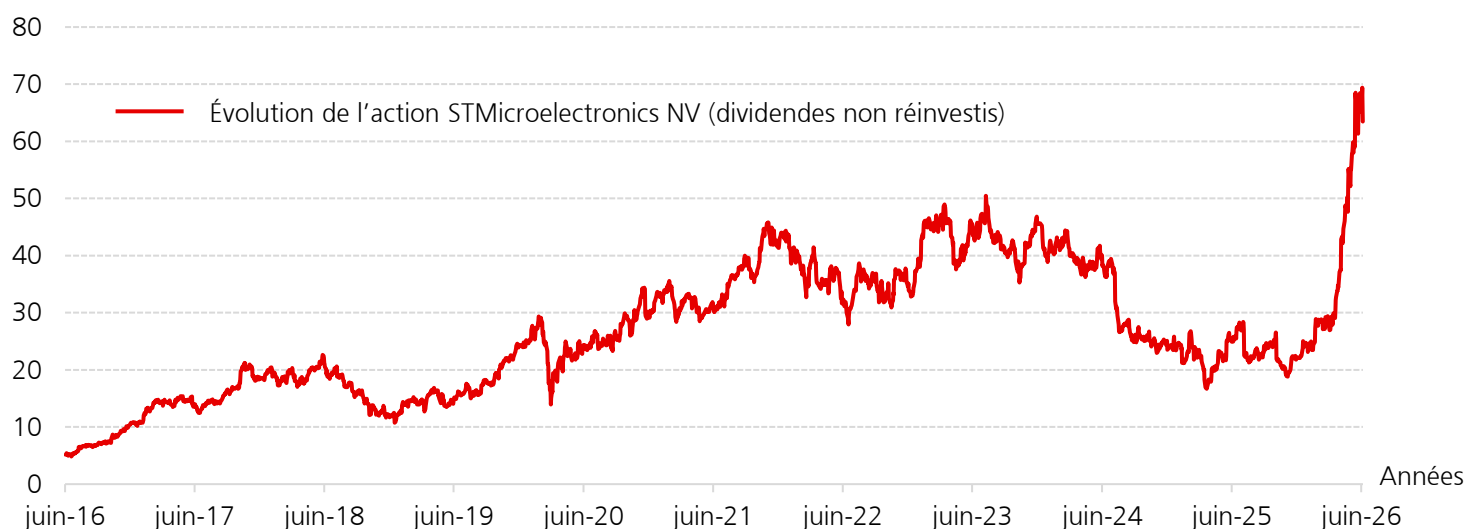
<https://live.euronext.com/en/product/equities/NL0000226223-XPAP>.

Source : UBS, au 24 juin 2026

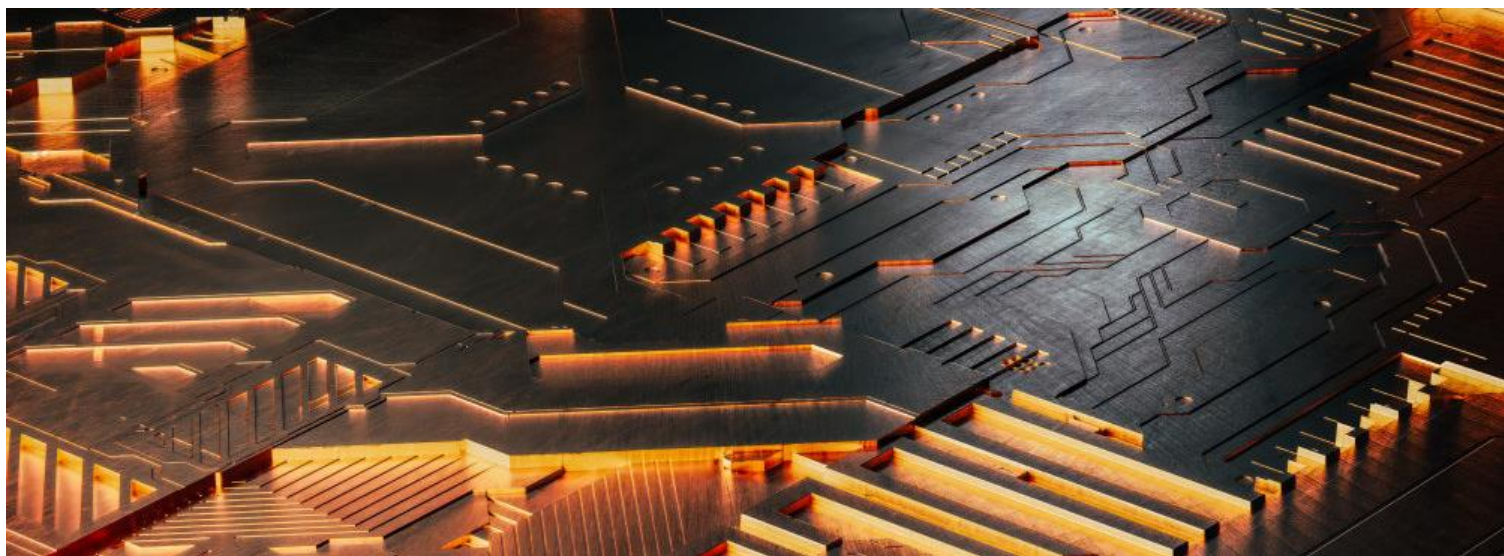
Évolution de l'action STMicroelectronics NV (dividendes non réinvestis)

Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et sont susceptibles de varier. Les données relatives aux performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Cours (en euros)



Source : Bloomberg, au 24 juin 2026



Principaux facteurs de risque

Une information complète sur le titre de créance, notamment ses facteurs de risques, ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base et les Conditions Définitives associées. Le fait d'investir dans ce produit implique certains risques, y compris mais sans s'y limiter les suivants :

Risque de perte en capital : l'investisseur supporte un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant initialement investi. Dans le pire scénario, l'investisseur peut perdre la totalité de son investissement.

Risque de liquidité : certaines circonstances exceptionnelles de marché peuvent avoir un impact significatif sur la liquidité du produit, rendant difficile voire impossible sa revente en cours de vie.

Risque de marché : le prix du produit en cours de vie peut connaître d'importantes fluctuations en fonction de la performance de l'action STMicroelectronics NV, mais aussi d'autres paramètres tels que sa volatilité, les taux d'intérêt ou encore la qualité de crédit de l'Émetteur. Ces fluctuations de cours peuvent aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

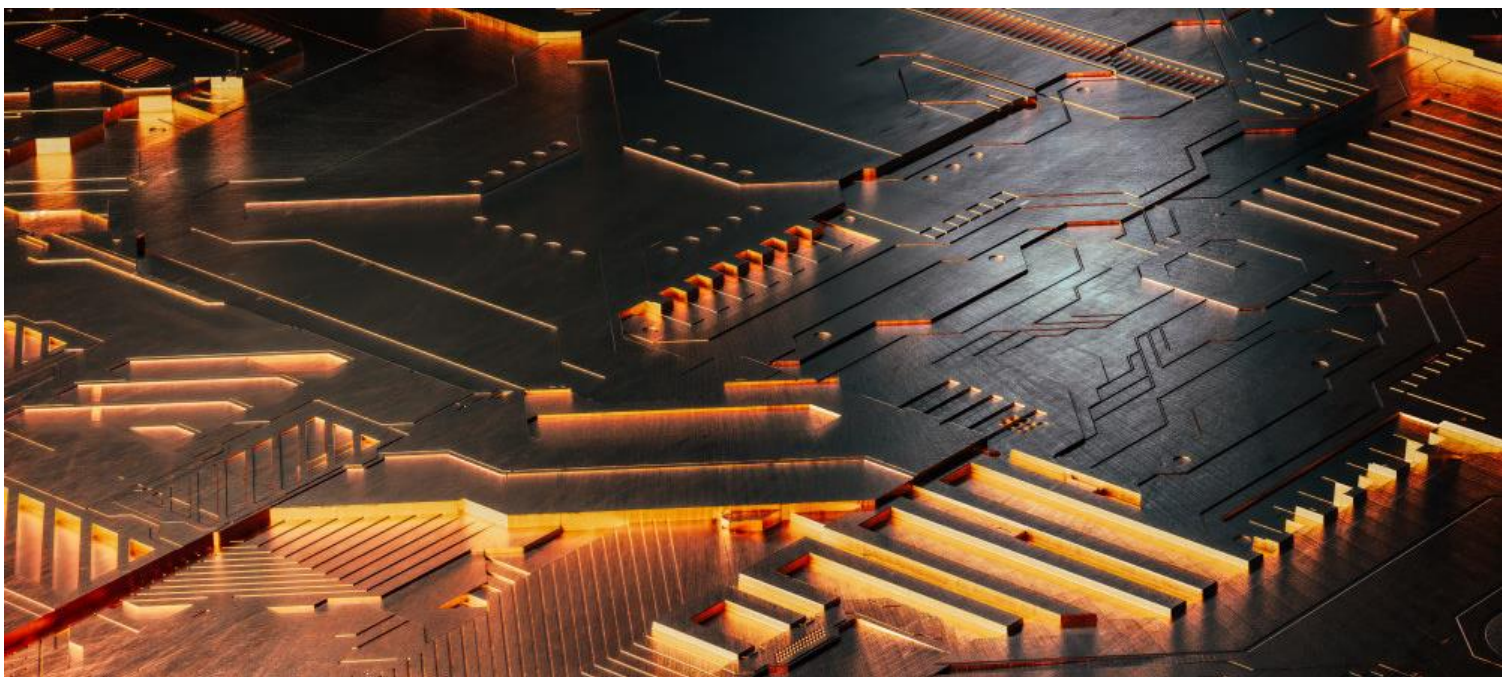
Risque de crédit : l'investisseur est soumis à la dégradation de la qualité de crédit de l'Émetteur. Il supporte également le risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution de l'Émetteur. Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (appelé mécanisme de bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur, les investisseurs sont soumis à un risque de diminution de la valeur de leur créance et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de leurs titres de créance.

Risque de conflits d'intérêt : l'Émetteur peut faire face à de potentiels conflits d'intérêt. Toutefois, des politiques et des mesures appropriées ont été mises en place par l'Émetteur afin de gérer ces possibles conflits d'intérêt dans le cadre de l'émission d'un titre de créance. Ainsi, l'Émetteur ne saurait être tenu responsable des conséquences financières liées à la décision d'investissement.

Risque découlant de la nature du produit : en cas de revente du produit avant l'échéance⁽¹⁾ ou, selon le cas, la Date de Remboursement Anticipé Automatique⁽¹⁾ alors que les conditions de remboursement anticipé automatique ne sont pas réunies, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix de revente dépendant alors des conditions de marché en vigueur. **Il existe donc un risque de perte en capital partielle ou totale.**

Risque lié au sous-jacent : la performance de l'Action dépend de facteurs macroéconomiques, tels que les taux d'intérêts et les niveaux de prix sur les marchés de capitaux, les évolutions des taux de change, des facteurs politiques, ainsi que des facteurs spécifiques aux entreprises, comme la situation financière, la situation commerciale, la situation en matière de risque, la structure de l'actionnariat et la politique en matière de distribution de dividendes. L'émetteur de l'action peut également prendre des mesures concernant celle-ci sans égard aux intérêts des investisseurs du produit. Chacun des facteurs et mesures nuisant à la performance de l'Action peut avoir une incidence défavorable sur la valeur et le rendement du produit.

⁽¹⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques du produit en page 9 pour le détail des dates.



Principales caractéristiques

Code ISIN	DE000WA58NR4
Forme juridique	Titre de créance de droit allemand présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance.
Droit applicable	Droit allemand.
Agent de Calcul	UBS AG, London Branch (ce qui peut être source de conflit d'intérêts).
Émetteur	UBS AG, London Branch (Notations : A+ (Standard & Poor's) / Aa2 (Moody's) / AA (Fitch) au 24 juin 2026). Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.
Offre au public donnant lieu à la publication d'un prospectus	Non.
Période de commercialisation	6 juillet 2026 au 30 octobre 2026 (pouvant être clôturée à tout moment sans préavis).
Date de Constatation Initiale	30 octobre 2026
Date d'Émission	6 juillet 2026
Dates de Constatation des Coupons Conditionnels	Le 30 des mois de janvier, avril, juillet et octobre, ou si ce jour n'est pas un jour de bourse, le jour de bourse suivant, du 1 ^{er} février 2027 au 1 ^{er} novembre 2032.
Dates de Paiement des Coupons Conditionnels	5 jours ouvrés suivant la Date de Constatation des Coupons Conditionnels.
Dates de Constatation de Remboursement Anticipé Automatique	Le 30 des mois de janvier, avril, juillet et octobre, ou si ce jour n'est pas un jour de bourse, le jour de bourse suivant, du 1 ^{er} novembre 2027 au 30 juillet 2032.
Dates de Remboursement Anticipé Automatique	5 jours ouvrés suivant la Date de Constatation de Remboursement Anticipé Automatique correspondante.
Date de Constatation Finale	1 ^{er} novembre 2032
Date d'Échéance	8 novembre 2032
Sous-jacent (l'« Action »)	Action STMicroelectronics NV (Bloomberg : STMPA FP Equity) - dividendes non réinvestis.
Devise	Euro (€)
Valeur nominale	1 000 €
Montant minimum de souscription	1 000 € - en compte titres (cercle restreint d'investisseurs) et contrats d'assurance-vie ou de capitalisation.
Prix d'émission	100 %
Montant de l'émission	30 000 000 €
Éligibilité	Compte titres (cercle restreint d'investisseurs) et contrats d'assurance-vie ou de capitalisation.
Commission de distribution	UBS paiera aux distributeurs concernés une rémunération de 1,50 % (TTC) par an au maximum (calculée sur la base de durée maximale des titres), du montant total des titres effectivement placés par ces distributeurs.
Garantie en capital	Pas de garantie en capital, ni en cours de vie ni à l'échéance
Marché secondaire	Prix indicatifs disponibles de manière quotidienne pendant toute la durée de vie du produit dans des conditions normales de marché et fourchette des prix achat/vente maximale de 1 %.
Quotité de négociation (à la vente)	1 titre de créance
Convention de jour ouvré	Jour ouvré suivant
Cotation	Marché officiel de la Bourse de Luxembourg (marché réglementé).
Publication de la valorisation	Quotidienne, publiée sur les pages Bloomberg, Reuters et SIX Telekurs. Elle est par ailleurs tenue à disposition du public en permanence sur demande.
Double valorisation	Une valorisation indépendante sera réalisée sur une base bimensuelle par Finalyse.
Coordonnées de l'Émetteur	UBS AG, London Branch, 5 Broadgate, London EC2M 2QS, Londres, Royaume-Uni.

Avertissement

INFORMATIONS IMPORTANTES

Cadre de distribution : Le titre « Phoenix Mémoire Dégressif STMicroelectronics Octobre 2026 » décrit dans le présent document est commercialisé uniquement dans le cadre d'une des conditions de l'article 1er (§ 4) du Règlement 2017/1129 (« Règlement Prospectus ») et ne fera pas l'objet d'un prospectus soumis au visa de l'Autorité des Marchés Financiers. Les personnes ou entités mentionnées à l'article L. 411 2 1^{er} du code monétaire et financier ne pourront souscrire à ce produit en France que pour compte propre dans les conditions fixées par les articles L. 411 1, L. 411 2, L. 412 1, D. 411 2, D. 411 2 1, et D. 411 4 du code monétaire et financier.

La documentation juridique des titres de créances comprend : (1) le Prospectus de Base composé de la Securities Note en date du 29 avril 2026, de ses suppléments éventuels, et du Registration Document en date du 24 avril 2026, approuvé par la German Federal Financial Supervisory Authority (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht, BaFin) en accord avec la Directive (EU) 2017/112 et par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), ainsi que (2) des « Conditions définitives de l'émission » (Final Terms) en date du 6 juillet 2026. L'approbation du Prospectus de Base ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. L'ensemble de la documentation juridique est disponible sur le site de la Bourse du Luxembourg (www.bourse.lu) et auprès d'UBS Europe SE, Bockenheimer Landstrasse 2-4, 60306 Frankfurt am Main, via +49-(0) 69-1369 8989, fax (+49-(0) 69- 72 22 73) ou via e-mail (invest@ubs.com).

UBS Europe SE est une filiale de UBS AG. UBS Europe SE est inscrite au registre du commerce (Handelsregister) à la cour locale (Amtsgericht) de Francfort-sur-le-Main au numéro HRB 107046. UBS Europe SE a son siège social à Bockenheimer, Landstraße 2-4, Operturm, 60306 Frankfurt am Main. UBS Europe SE est autorisé et régulé par la BaFin (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht) et la Banque Centrale Européenne.

Hors frais du contrat d'assurance-vie, de capitalisation et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables : l'ensemble des données est présenté hors commission de souscription et/ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés au contrat d'assurance-vie ou de capitalisation et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables au contrat d'assurance-vie ou de capitalisation. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. Le titre s'inscrit dans le cadre de la diversification du portefeuille financier des investisseurs et n'est pas destiné à en constituer la totalité. La remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, l'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part et l'Émetteur d'autre part, sont des entités juridiques distinctes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

Caractère promotionnel de ce document : le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire. Ce document n'est pas un document de recherche d'UBS Europe SE et ne doit pas être considéré comme une recommandation de la recherche.

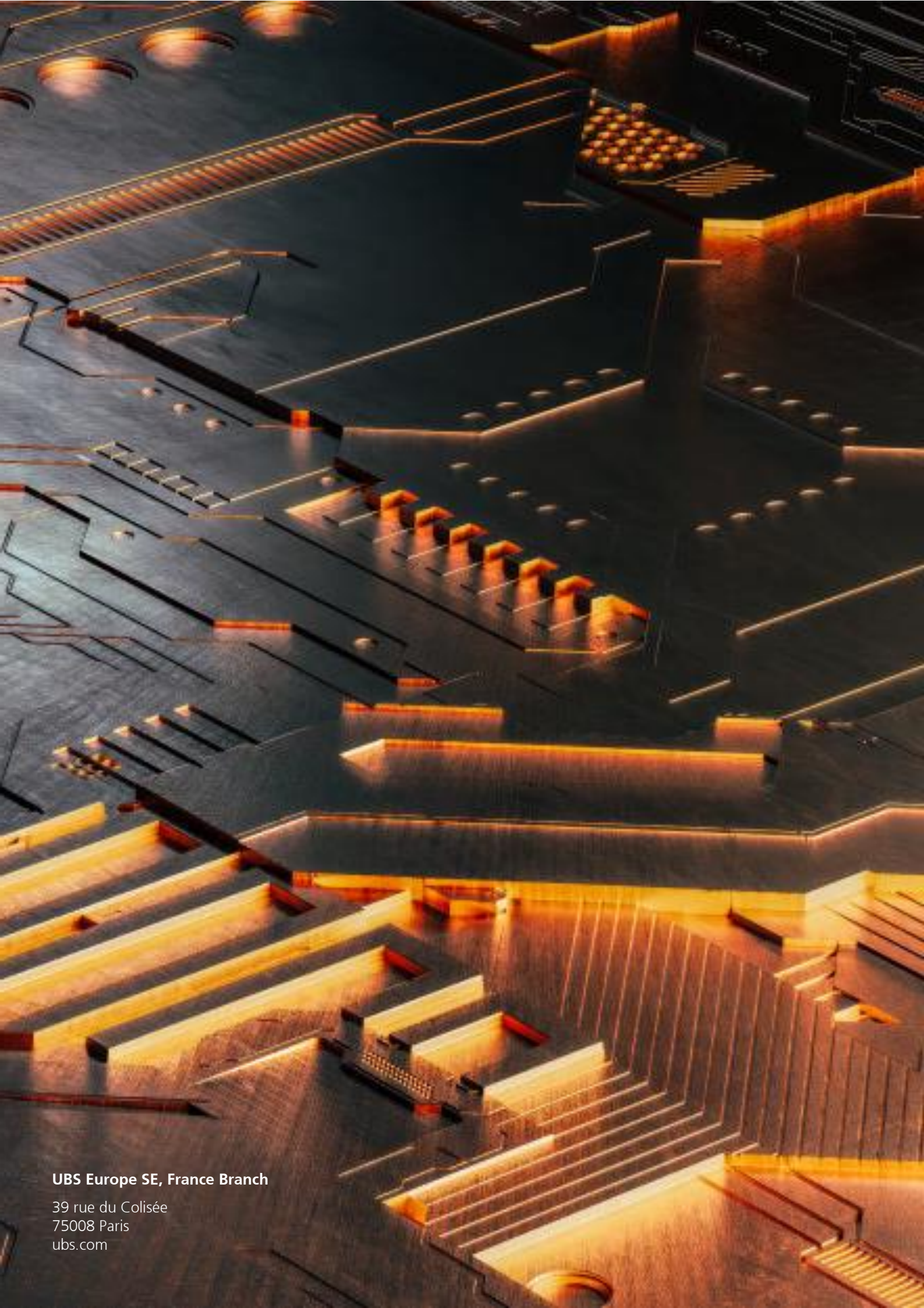
Rachat par UBS Europe SE : UBS Europe SE à l'intention de tenir un marché des titres sur une base régulière dans des conditions de marché normales, mais UBS Europe SE ne s'engage pas et n'est soumis à aucune obligation légale ou autre de tenir un marché des titres. Sous réserve de ce qui précède et en fonction de la proximité de la (des) barrière(s) (le cas échéant), UBS Europe SE anticipe que la fourchette achat/vente indicative attendue est au maximum de 1 %, sous réserve de son droit de modifier à tout moment la fourchette à un montant quel qu'il soit, tel que UBS Europe SE l'estime approprié à sa seule discrétion.

Restrictions Générales de Vente : ce produit peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il appartient à toute personne qui souhaite investir dans ce produit de s'assurer qu'elle est autorisée à investir dans ce produit.

Restrictions Permanentes de Vente aux États-Unis d'Amérique : le présent document ne constitue pas une offre de titres aux États-Unis et les titres ne sont pas enregistrés en vertu du US Securities Act de 1933 tel que modifié (le « Securities Act »). Les titres ne peuvent être ni offerts ni cédés aux États-Unis sans avoir été préalablement enregistrés ou exemptés d'enregistrement en vertu du Securities Act. Conformément à la Regulation S promulguée en application du Securities Act (la « Regulation S »), les titres sont/seront offerts exclusivement en dehors des États-Unis à un groupe déterminé d'investisseurs dans le cadre de transactions « offshore » (« Offshore transactions ») avec des personnes Non-ressortissantes des États-Unis (« Non US Persons ») tels que ces termes sont définis dans la Regulation S. Les titres ne peuvent être offerts à nouveau et revendus qu'à des « Non US Persons » dans le cadre d'« Offshore transactions » conformément aux dispositions de la Regulation S relatives à la revente de titres. Nul n'est obligé ou n'a l'intention de procéder à l'enregistrement des titres en application du Securities Act ou de la réglementation financière de l'un des États des États-Unis.

Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes : l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, l'Émetteur n'assume aucune responsabilité à cet égard.

Données de marché : les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Les données pourraient être corrigées a posteriori si elles se révélaient erronées.



UBS Europe SE, France Branch

39 rue du Colisée
75008 Paris
ubs.com